

# LA REVUE

Volume 23 n°191  
Vendredi 10 mars 2017

**DE L'OBSERVATOIRE POPULAIRE DE LAVAL**

O.P.L. Astronomie - 31 allée du Vieux-Saint-Louis, B.P. 1424, 53014 LAVAL CEDEX.

## Le mot du président

Nous accueillons avec plaisir nos amis proches de ciel d'Anjou et soyez tous les bienvenus à cette soirée. Cette rencontre a pour objet de mieux se connaître et d'échanger sur nos activités réciproques entre association d'astronomie.

Cette semaine phase de la pleine lune donc peu propice à l'observation nous avons retenu de proposer la découverte de notre planétarium (animé par Jérôme). Toutefois ce soir, Régulus du lion est près de la lune.

La revue de l'OPL éditée pour chaque rencontre «mensuelle» diffuse les mots fléchés (André) qui paraît dans la Petite Ourse revue de l'Association de Ciel d'Anjou. Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté cette diffusion dans notre revue qu'elle enrichit, de plus ce remue-méninges est apprécié.

Au cours de ce mois de mars : Équinoxe de printemps lundi 20 à 11h18 et changement d'horaire dimanche 25 à 3h, avancer les horloges d'une heure.

Nous avons annulé l'observation du 2 mars prévue au Montaigne en raison du mauvais temps. Envisager une méthode autre pour arrêter des dates d'observation. Programme d'activités récemment mis à jour joint.

Bonne soirée à toutes et à tous.

**Bernard Lemonnier**

## Protection du ciel et de l'environnement nocturne



## Planétarium



Séance de planétarium pendant les vacances de printemps

Durée 1h30, Lieu : Planétarium : 17 rue d'Hilard à Laval

Public : familiale à partir de 3 ans (enfants accompagnés)

Programme :

- Construction et Lancement de fusées à eau.(séances de l'après midi)
- Observation des protubérances du Soleil avec une lunette spéciale. (séances de l'après midi)
- Observation de la Jupiter (Séance de 20h)
- Information les lunettes et télescopes.

Tarifs unique : 6€ (gratuit adhérents de l'OPL)

Réservation : 0681874010 ou planetarium@oplastronomie.org

Mardi 11 avril : 14h30 / 16h30 / 20h

Mercredi 12 avril : 14h30 / 16h30 / 20h

Jeudi 13 avril : 14h30 / 16h30

Réservation : 06 81 87 40 10, planetarium@oplastronomie.org

**Le programme de l'OPL, les  
prochaines séances de planétarium  
sur [www.oplastronomie.org](http://www.oplastronomie.org)**

**FACEBOOK** : 'aimer' les pages

'PLANETARIUM de LAVAL'

Et 'Astro Photo Météo 53'

Observations en direct réalisées par Vincent Deslandes

**opl**  
Astronomie  
Observatoire  
Populaire de Laval



la ligue de  
l'enseignement  
en lien par l'éducation populaire  
FAL 53



Inauguration de l'escalier le jeudi 16 mars, chez Bernadette à Bonchamps, pour accéder plus facilement au terrain d'observation.



Photo de groupe de cette réunion du 10 mars après la séance de planétarium et avant l'observation. 6 adhérents de l'association ciel d'Anjou étaient présents. Certains observaient déjà (à droite en haut) et ne sont pas présents sur la photo de groupe.



## Protection du ciel et de l'environnement nocturne

par Jérôme Galard

L'OPL est adhérent de l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne). Une nouvelle campagne pour avoir des villes et villages étoilés commence. Lors de cette réunion nous en avons discuté avec Paul Blu, de l'association Ciel d'Anjou et ancien président de l'ANPCEN.

Dossier ANPCEN : « Eclairage du XXIe siècle et biodiversité » avec des recommandations concrètes et précises pour les élus.

[https://www.anpcen.fr/docs/20150705154513\\_gnxyp\\_6\\_doc167.pdf](https://www.anpcen.fr/docs/20150705154513_gnxyp_6_doc167.pdf)

Ci-dessous et à droite : extrait de la revue de l'ANPCEN

### Christophe Martin-Brisset et Marc Duvoux (Loir-et-Cher)

#### Chevemy devient village étoilé

La commune est bien connue pour son château. Elle le sera désormais aussi pour son engagement envers l'environnement.

Deux étoiles ! Pour sa première participation au concours organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, Chevemy en obtient deux d'un coup. Le label lui est décerné pour une durée de quatre ans et en 2020, la commune pourra s'inscrire à nouveau et tenter d'améliorer son score (au maximum, cinq étoiles peuvent être décrochées). « Nous sommes vigilants sur l'éclairage public nocturne et tenons à préserver la biodiversité en respectant l'alternance naturelle du jour et de la nuit, » a expliqué Madame le Maire, Lionella Gallard. « Note action a porté ses fruits car une colonie importante de chauve-souris d'une espèce rare s'est

installée sur notre village, et deux chouettes ont élu domicile dans le clocher de notre église. »

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, une convention de partenariat vient également d'être signée avec Enedis (ex-ERDF), qui gère le réseau de distribution d'électricité en France, et c'est pourquoi vendredi 9 décembre, un Cosmorium, un dôme aux images numériques appartenant à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la Région Centre-Val de Loire, a permis aux petits comme aux grands dans la salle des fêtes d'en connaître plus sur le système solaire et les planètes. Chacun a ensuite pu observer en plein air les étoiles dans un ciel chevernois dépollué de toute source lumineuse artificielle.

É.R.

www.lepetitsolognot.fr Le Petit Solognot.com  
27 décembre 2016



# 570 communes labellisées, pourquoi pas la vôtre ?

Début 2017, l'ANPCEN lance une nouvelle édition du concours Villes et Villages étoilés, avec deux nouveaux partenaires : l'Association des Maires de France et les Eco Maires. Pour conserver leurs étoiles ou en gagner de nouvelles, les communes dont le label est échu et les nouvelles qui souhaitent participer, pourront s'inscrire et compléter leur dossier jusqu'au 15 septembre 2017.

Le label Villes et Villages étoilés est devenu le témoin de l'attention communale à la qualité de la nuit, tant pour les citoyens que pour l'environnement. Organisé par l'ANPCEN, le concours est ouvert à toutes les communes quelle que soit leur taille. Il valorise avec un label de 1 à 5 étoiles, celles qui agissent pour la qualité de la nuit et l'environnement nocturne tant pour les humains que la biodiversité, pour réduire la pollution lumineuse et éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles, sans négliger confort ou sécurité. Le concours accompagne la traduction dans les pratiques locales des principes inscrits dans quatre lois désormais, grâce à l'action de l'ANPCEN.

### ★ Le millésime 2017

Un zoom sur l'action menée au cours du mandat électif : une partie du questionnaire se focalisera sur les actions mises en place depuis 2014 par les nouvelles équipes municipales afin de valoriser, le cas échéant, leur amélioration de la gestion de l'éclairage extérieur de la commune dans le cadre d'un mandat électif. Il s'agira ainsi de mieux évaluer ce qui résulte du parc hérité et de la dynamique entreprise, par les acteurs en place.

### ★ Trois dates à retenir en 2017

- Février 2017 : **ouvertures des inscriptions** : le questionnaire doit être rempli par les communes, en ligne
- 15 septembre 2017 : **clôture des inscriptions**
- Décembre 2017 :
  - Dépouillement
  - Jury national qui attribue parmi les labellisées des distinctions spécifiques et thématiques
  - **Résultats et annonces début 2018**

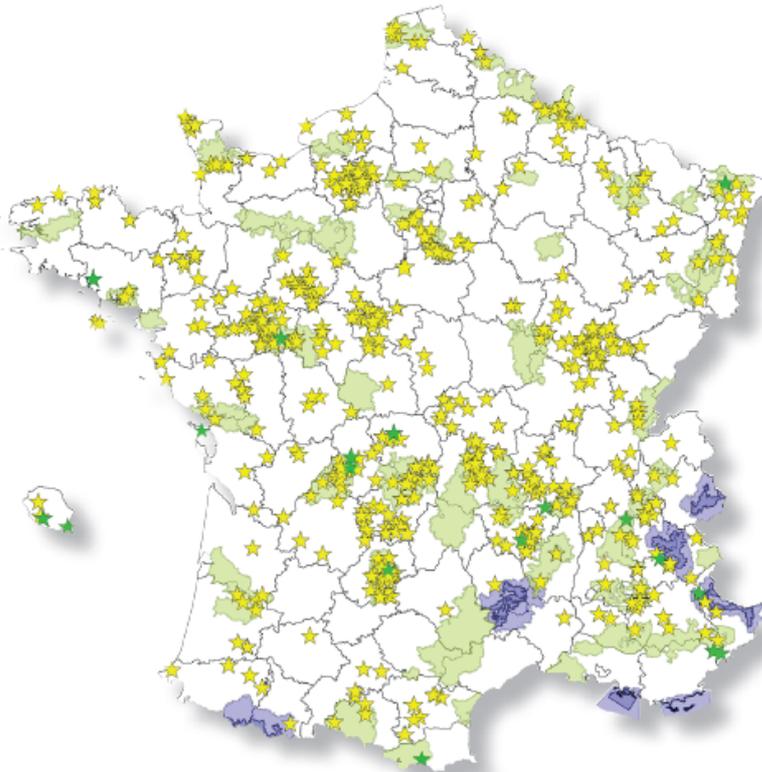
### ★ Critères de notation

L'ANPCEN valorise notamment les communes qui s'engagent dans une démarche de progrès en signant la charte de l'ANPCEN, qui pratiquent ou développent l'extinction complète ou partielle en milieu de nuit, l'utilisation de balisage passif, l'absence de mise en lumière du patrimoine naturel et limitée des bâtiments, ainsi que la marginalisation des lampes à lumière blanche néfastes pour l'environnement. Le concours vise également à soutenir les municipalités, petites ou grandes, qui maîtrisent mieux la consommation électrique liée à l'éclairage public et l'orientation des lumières. L'implantation de dispositifs à faisceau de rayonnement laser, ou de toute autre technologie, est fortement pénalisée.

### ★ Pourquoi participer à Villes et Villages étoilés ?

#### Les communes labellisées

- bénéficient d'une reconnaissance nationale qui met en valeur une démarche de progrès avec des choix en matière d'efficacité et de sobriété énergétiques, de prévention et de limitation des nuisances lumineuses, de découverte des différents enjeux de notre environnement nocturne avec les citoyens,
- valorisent ce label national auprès des habitants et médias locaux,
- reçoivent un diplôme personnalisé au nom de la commune et de son maire,



- ont la capacité à poser des panneaux « ville étoilée » ou « village étoilé » à l'entrée de la commune avec le nombre d'étoiles obtenues,
  - favorisent des économies à la fois d'énergie et budgétaires, tout en contribuant au respect de l'environnement nocturne,
- ... et elles rejoignent le cercle des 570 communes déjà labellisées !

#### Les communes participantes, labellisées ou non

- reçoivent toutes, à l'issue de leur participation, un bilan indicatif personnalisé de leur éclairage extérieur prenant en compte la qualité environnementale, avec une proposition d'axes de progrès simples et faciles à mettre en œuvre. Elles disposent d'indicateurs de situation et de suivi pour progresser,
- peuvent être informées et conseillées pour mettre en place les meilleures pratiques permettant de prévenir, limiter ou réduire la pollution lumineuse.

#### Consulter le règlement :

[www.anpcen.fr/docs/20170113115622\\_14r3p2\\_doc198.pdf](http://www.anpcen.fr/docs/20170113115622_14r3p2_doc198.pdf)

#### Les partenaires de Villes et Villages étoilés 2017 :

Association des Maires de France (AMF), Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FNPNR), Les Eco Maires, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Ministère de l'environnement (MEEM), Parcs nationaux de France (PNF).

#### Et moi que puis-je faire ?

Les enjeux que nous expliquons toute l'année intéressent les citoyens aussi nos approches sont souvent participatives. L'ANPCEN met à disposition des citoyens une lettre destinée aux élus d'incitation à participer au concours que chacun peut adresser à son maire.

#### Participez vous aussi au suivi de la qualité de la nuit

[www.anpcen.fr/?id\\_rub=376&id\\_ss\\_rub=379&rub=participez-vous-aussi-au-suivi-de-la-qualite-de-la-nuit&ss\\_rub=lettres-type-et-documents-mis-%E0-votre-disposition](http://www.anpcen.fr/?id_rub=376&id_ss_rub=379&rub=participez-vous-aussi-au-suivi-de-la-qualite-de-la-nuit&ss_rub=lettres-type-et-documents-mis-%E0-votre-disposition)

#### Un chiffre

Le dossier de presse de l'annonce des résultats de Villes et Villages étoilés 2015 a été téléchargé près de **27 000** fois et les médias nationaux et locaux relaient partout le label national créé.

#### Des élus témoignent

Des élus de différentes régions témoignent directement auprès d'autres maires. Une série originale de vidéos produite par l'ANPCEN.

A découvrir ici : [www.anpcen.fr/index.php5?id\\_rub=19&id\\_ss\\_rub=380&rub=participer-%E0-villes-et-villages-etoiles&ss\\_rub=](http://www.anpcen.fr/index.php5?id_rub=19&id_ss_rub=380&rub=participer-%E0-villes-et-villages-etoiles&ss_rub=)

## Ephémérides avril 2017 :

Jupiter se lève de plus en plus tôt en début de soirée. C'est la seule planète pour l'instant le soir d'intéressante.

Jusqu'au 14 avril l'ISS passe le soir : horaire : (48°N, 0,7°O)  
heavens-above.com

28 mars : nouvelle Lune

29 mars au crépuscule :  
Mercure est à une largeur de main à droite de la Lune .

3 avril : premier quartier

7 avril : Opposition de Jupiter par rapport au Soleil. C'est la meilleure période pour observer Jupiter.

11 avril : Pleine Lune

19 avril : Dernier quartier de Lune

22 avril : Pluie d'étoiles filantes des Lyrides ( entre le 17 et 27 avril)

26 avril : Nouvelle Lune

27 avril : Lune au périgée ( 359327 km de la Terre)

Auteur Théorème	Mesure géographique	Terminus	Avalé	habitant Planète ?	Cratère lunaire
Femme d'Alexandrie	...Va sano	Monticule		Pas d'aujourd'hui	Enzymes
				Satellite naturel	
				on lui doit le 1er Pulsar	
Satellite de Saturne			Ansés		
Réserves de vins			enveloppes		
			Désert		
Fin de Chant		Blanchiras			
Collecteur		Pronom familial			
			Bout de terre Vierge		Chevalier
					Naine
Arbre de nos champs	Tas de sable			Négation	Chefs religieux
Météo agitée	Genres			Organisation	
		Observatoire		offre de même	
		anse			
		Roue dentée Cours d'eau	Chat		
			Ville Japonaise		
Henrietta					Post Méridien
		accord		Bord	
		article			
Sainte			monnaie		Pronom

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	C	A	P	E	L	L	A		M	A	G	E	L	L	A	N
2	O	P		P	O		P	L	E	I	A	D	E	S		E
3	P	E	T	I	T	E	O	U	R	S	E		O	D	E	
4	E	X	I	L		V	L	T		E	L	A	N		C	O
5	R		T	A	I		L		R	E	I	N		P	L	U
6	N	U	I	T	S		O	I	E		Q	U	A	O	A	R
7	I		L	I	O	N		D	A	N	U	B	E		T	A
8	C	O	L	O	N	I	S	E	S		E	I	R	E		L
9		Z	E	N			A	S		R		S	I	R	E	
10	E	O	R		M	P	U		M	A	S		E	C	H	O
11	S	N		L	A	C	T	E	E		O	I	N	T		S
12	T	E	L	E	T	R	A	N	S	M	I	S	S	I	O	N

Réponse de la grille de janvier 2017 proposé par Ciel d'Anjou

Je souhaite adhérer à l'Observatoire Populaire de Laval  
NOM, Prénom : Mel, tél. :

Adresse :

Ville et code postal :

Et je verse 25€ (adulte), 30€ (famille) ou 15€ (jeune, gratuit avec le coupon pass culture) en chèque au nom de l'O.P.L. L'adhésion permet de recevoir le bulletin d'information de l'O.P.L.

\* A remettre à un responsable ou à retourner à l'O.P.L.

planetarium@oplastronomie.org, Tél. :0681874010, www.oplastronomie.org



Directeur de publication : B. Lemonnier,  
Réalisation J. Galard, Rédaction, B. Lemonnier, J. Galard, Impression : FAL53, Tirage : 50, ISSN : 2267-2486

FÉDÉRATION MAYENNE



Fédérée à la Fédération de la Ligue de l'enseignement- FAL53

Membre des associations nationales :

- L'Association Française d'Astronomie (AFA)
- Association des Planétariums de Langue Française (APLF)
- Planète Sciences
- Association nationale de protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN)
- Collectif Astronomie Vers Tous (AVT)

